

Turcotte ne voit pas de retombées pour le comté

LOUISE BÉDARD
louise.bedard@canadafrancais.com

Le député de Saint-Jean, Dave Turcotte, ne voit pas de retombées intéressantes pour le comté dans le budget déposé par le gouvernement Charest. Pas de nouvelles places de garde en CPE, mais plutôt des hausses de taxes pour les familles, note-t-il. Pour les PME, il n'y a rien, analyse-t-il. Quant à la hausse de la taxe sur les carburants, elle aura des conséquences sur le prix des biens de consommation, relève-t-il.

Le député péquiste juge que le budget présenté par le ministre Raymond Bachand reflète avant tout l'incapacité de l'administration Charest à gérer les dépenses de l'État. «Quand le gouvernement dit qu'il fera des efforts pour dégraisser l'appareil gouvernemental et limiter les dépenses, comment penser qu'il y arrivera cette année alors qu'il n'a pas réussi depuis des années», déclare M. Turcotte.

Pour l'opposition péquiste, les Québécois paient pour la mauvaise gestion du gouvernement Charest. Le député de Saint-Jean rappelle qu'à l'élection de 2008, le chef libéral avait promis qu'il n'y aurait ni déficit, ni hausse de taxes, ni problème à la Caisse de dépôt et de placement et il disait que Mme Marois se trompait au sujet de la péréquation.

Pour M. Turcotte, Jean Charest n'est plus crédible. «Il n'a pas été élu pour ça», lance-t-il. Le député de Saint-Jean fait référence entre autres à la nouvelle taxe santé régressive qui atteindra 200\$ par adulte dans trois ans et au ticket orienteur de 25\$ la visite envisagée. Le député se questionne sur l'application des frais modérateurs pour la femme enceinte qui doit consulter à plusieurs reprises son médecin durant sa grossesse ou pour la personne qui n'a pas de médecin de famille et n'a pas d'autre choix que de se présenter à l'urgence de l'hôpital.

Le ministre du Développement économique, Clément Gignac, a fait une déclaration à l'effet que le ticket modérateur pourrait coûter plus cher pour celui qui se présente à l'urgence plutôt qu'à une clinique.

Quant à l'augmentation de la taxe d'un cent le litre de carburant à compter du 1^{er} avril et d'un cent annuellement pour les trois prochaines années, M. Turcotte prévoit l'effet domino de cette hausse sur le coût de l'alimentation, le transport des gens et des marchandises.

CONTRIBUABLES

Il est faux de prétendre, fait valoir par ailleurs le député, que 62% de l'effort de l'élimination du déficit provient de l'État comme

le prétend le gouvernement. Les revenus de la hausse des tarifs viennent gonfler ce pourcentage, signale-t-il.

Pour une famille de deux personnes avec enfants déclarant un revenu familial de 74 762\$, l'opposition calcule que le budget coûtera annuellement 1312\$ avec la hausse de la TVQ, la majoration d'un cent le kilowattheure du prix de l'électricité provenant du bloc patrimonial d'Hydro-Québec et la hausse de la taxe sur les carburants. C'est sans compter, enchaîne M. Turcotte, l'annonce de nouvelle hausse annoncée des frais de scolarité à l'université.

DÉPENSES

Le budget prévoit que la croissance des dépenses des programmes gouvernementaux sera ramenée à 3,2% dès cette année et à 2,8% à compter de l'année 2011-2012.

Le député de Saint-Jean s'inquiète que les coûts de système ne soient pas couverts en totalité. Il se demande ce qu'il adviendra de tous les projets contre le décrochage scolaire. Si le ministre de l'Éducation poursuit dans son intention de baisser le ratio enseignant/élèves dans les classes, il va devoir couper ailleurs, craint-il.



Le député Dave Turcotte déplore qu'aucune nouvelle place en CPE n'ait été annoncée dans le budget.

Le budget prévoit la suspension des primes au rendement des cadres supérieurs du secteur public et parapublic pour les deux prochaines années. Si c'était l'intention d'enlever ces bonus, un projet pour modifier la loi aurait pu être déposé, croit le député. Il n'a rien à redire sur le gel des salaires des élus durant deux ans, mais il ne peut s'empêcher de rappeler que Jean Charest touche son salaire de premier ministre, mais aussi une rallonge consentie par le Parti libéral.

SOLUTIONS

Pour les péquistes, le gouvernement a choisi la solution facile en allant chercher de l'argent dans les poches des gens, plutôt que de réussir à récupérer les 2,2 milliards de compensations d'Ottawa pour l'harmonisation des la TPS et de la TVQ. Le fédéralisme d'ouverture devrait rapporter quelque chose, fait observer le député péquiste avec une pointe d'ironie.

Il ajoute que les efforts dans la lutte à l'évasion fiscale n'ont pas atteint non plus ses cibles. Les péquistes continuent à réclamer une enquête sur tout le secteur de la construction alors qu'il en coûte 30% plus cher aux Québécois pour la réalisation des grands travaux routiers. ■

«Les libéraux ont trompé la population»

- MARIE BOUILLÉ

MARIE-PIER GAGNON
marie-pier.gagnon@canadafrancais.com

Sans nuance, la députée d'Iberville Marie Bouillé déplore le budget provincial présenté le 30 mars par le ministre Raymond Bachand. Que ce soit la «taxe Charest à la santé» ou les multiples hausses énoncées, rien ne satisfait la députée. «Les libéraux ont trompé la population», déclare-t-elle par voie de communiqué.

Telle que présentée par le gouvernement Charest, la nouvelle taxe sur la santé contrevient à deux principes chers à la députée, la justice et l'équité sociales. «La nouvelle taxe Charest à la santé s'appliquera à tous les citoyens ayant un revenu supérieur à 15 000\$. Je ne peux pas endosser ces taxes régressives qui toucheront durement les plus démunis de notre région», explique-t-elle. Il lui est inconcevable de penser qu'une personne ayant un salaire annuel de 20 000\$ soit dans l'obligation de payer autant qu'un haut salarié.

De plus, la députée ajoute que ce montant supplémentaire pris à même les économies des familles ne servira pas à améliorer les services déjà offerts, mais plutôt à les maintenir dans leur condition actuelle. Elle déplore au passage l'incapacité du gouvernement Charest à mieux gérer les coûts relatifs à la santé.

MENSONGE

En présentant un budget où la hausse de la taxe sur l'essence côtoie celle de la TVQ et l'augmentation des tarifs d'électricité, Marie Bouillé n'hésite pas à faire le lien entre les actions du gouvernement et ses promesses. «En campagne électorale, les libéraux assuraient qu'il n'y avait aucun problème avec les finances publiques, qu'il n'y aurait pas de déficit, pas de hausses de taxes, pas de hausses de tarifs ou d'impôts, pas de hausse du coût de l'électricité», rappelle-t-elle.

Au-delà de tout ça, Marie Bouillé s'inquiète que ces nouvelles sommes d'argent ne soient pas utilisées à bon escient. «Si le passé est garant de l'avenir, je suis très préoccupée, car depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, ils

n'ont jamais pu contrôler l'augmentation des dépenses du gouvernement. C'est très inquiétant!», dit-elle.

SOLUTIONS?

C'est d'ailleurs la solution que propose la députée d'Iberville, soit une meilleure gestion des dépenses de l'État. Selon elle, il est également possible de récupérer des sommes importantes en faisant le ménage dans l'industrie de la construction ou en obtenant finalement le remboursement de la facture du verglas toujours impayée par le fédéral. «Le gouvernement ne bouge pas et n'encaisse pas les déboursés qu'il devrait», déplore-t-elle.

Pour ce qui est du système de santé, elle se dit prête à conserver une structure similaire à celle d'aujourd'hui, en autant que l'efficacité soit au rendez-vous. Elle questionne toutefois la grosseur du système et mentionne qu'il pourrait être important de s'attarder au nombre de gestionnaires qui en font partie. Bref, repenser le système pourrait être une autre option à envisager. ■

2010 NINJA 650R



INJECTION DE CARBURANT




2010 VULCAN VOYAGEUR 1700



RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE
FREINAGE ABS (OPTION)
ANTIPATINAGE (OPTION)

JUSQU'À 450\$ D'ACCESSOIRES GRATUITS / OU

JUSQU'À 450\$ D'ASSURANCE GRATUITE / OU JUSQU'À 1 100\$ D'ESSENCE GRATUITE

MAINTENANT OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

WWW.STJEANMOTO.CA

8, Route 104, Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville) 450 347-5999